

COMMUNE DE MEISTRATZHEIM

PLAN LOCAL D'URBANISME

Notice technique relative au réseau d'eau potable

PLU approuvé par délibération du
Conseil Municipal en date du :

15 FEV. 2008

Le Maire

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

**COMMUNE
DE
MEISTRATZHEIM**

**Note technique
relative au
réseau d'eau potable**

NOTE DE PRESENTATION - MEISTRATZHEIM (AEP)

La présente note, relative au réseau d'alimentation en eau potable, établie dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de MEISTRATZHEIM, comprend :

- ✓ Le plan du réseau d'alimentation en eau potable existant et des extensions projetées au 1/2000ème
- ✓ La présente note technique décrivant les caractéristiques essentielles de ce réseau en son état actuel et futur.

1. Réseau actuel

La Commune de Meistratzheim fait partie, pour l'alimentation en eau potable, de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile.

La DDAF est maître d'œuvre pour la compétence alimentation en eau potable ; le fermier est la Société Lyonnaise des Eaux.

La distribution est articulée suivant deux stockages, de la façon suivante :

- ✓ Une alimentation à partir du réservoir « niveau 1 » situé à Obernai. Ce réservoir, d'une capacité de 2500 m³, participe à la distribution en eau potable d'une partie de la Communauté de Communes. L'alimentation en eau de ce réservoir est assurée par la production d'eau provenant :
 - de sources captées dans le massif vosgien (sources d'Obernai n° 1A -2-3-8 et 9 reminéralisées, neutralisées et désinfectées à la station de Klingenthal au bioxyde de chlore) Le débit total est de 2040 m³/jour.
 - de pompage dans la nappe phréatique de la plaine d'Alsace : station de pompage de Krautergersheim et station de transfert K2 dont la production est désinfectée, avant distribution, au bioxyde de chlore. Les débits pompés sont de 3400 m³/jour.

Le réservoir niveau 1 est alimenté par le mélange du pompage de l'eau de la nappe et du trop plein des sources qui déborde du réservoir niveau 2 dans les réservoirs du niveau 1, sauf quand la demande en eau est trop importante sur le niveau 2. Dans ce cas, la seule alimentation du réservoir niveau 1 est l'eau de la nappe.

Le réseau d'amenée des eaux du réservoir niveau 1 d'Obernai est en DN 200 mm. Sur son parcours, il alimente les communes de Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim et Innenheim à son extrémité.

Le réservoir niveau 1 de 2500 m³ comprend une réserve d'incendie et est implanté à la cote 219 (trop-plein).

✓ Une alimentation à partir du réseau connecté au réservoir du Gloeckelsberg qui appartient et dessert le Syndicat de Strasbourg Sud.

Cet ouvrage sert de réservoir d'équilibre pour le secteur de Meistratzheim. La capacité de stockage est de 600 m³ et est implantée à la cote 199 (trop-plein). La majorité des volumes alimentant la commune sont issus du réservoir niveau 1 d'Obernai.

Réseau de distribution :

La conduite est suffisante pour assurer la défense contre l'incendie de la commune

Le réseau interne est de type maillé et permet l'alimentation et la défense contre l'incendie de toutes les zones urbanisées (consommation moyenne journalière par habitant 125 l/j).

Le réseau permet sans problème de desservir en jour de pointe les besoins des futures zones du PLU.

2. Réseau futur

2.1 **Les zones AU**

2.11 La zone IAU « AM ALTEN BACH » située entre la rue Principale et la rue des Jardins.

Cette zone pourra être desservie par une conduite DN 100 mm par bouclage sur la conduite DN 200 Rue Principale et la conduite DN 110 Rue des Jardins.

2.12 La zone IAU « MUEHLGAERTEN et KUERCHGAERTEN » située entre la rue des Jardins, rue du Moulin et rue de l'Eglise.

Cette zone pourra être desservie par une conduite DN 100 mm par bouclage sur la conduite DN 110 Rue des Jardins, la conduite DN 110 Rue du Moulin et la conduite DN 80 Rue de l'Eglise.

2.13 Le secteur de zone IAU_i « ROETTEL » situé entre la rue de Valff et la rue de la Museau.

Cette zone pourra être desservie par une conduite DN 100 mm par raccordement sur la conduite DN 110 desservant la zone.

- 2.14 **La zone IAU et IIAU « FOEGEL »** située entre la rue Allmendweg et la RD 212 vers Innenheim.
Cette zone pourra être desservie par une conduite DN 100 mm par bouclage sur la conduite DN 200 sur RD 212 et la conduite DN 110 Rue Allmendweg.
- 2.15 **La zone IAUX « ZONE ARTISANALE »** située Rue d'Erstein.
Cette zone pourra être desservie par une conduite de DN à définir en fonction des besoins par raccordement sur la conduite DN 160 Rue d'Erstein.

Obernai, le 10.02.2006
Le Chef de Secteur
Marc SCHULTHEISS